

**LECON PUBLIQUE A L'OCCASION DE LA CEREMONIE DE COLLATION DU TITRE DE
DOCTEUR HONORIS CAUSA CONFERE A Julien PALUKU KAHONGYA.**

Goma, le 06 Août 2015

**THEME : La démocratisation et le processus de la décentralisation
en République Démocratique du Congo : *Analyses et perspectives
d'un acteur de terrain.***

Orateur : Honorable Julien PALUKU KAHONGYA

- Son Excellence Monseigneur et Président de l'ECC ;
- Messieurs le Recteur et Membres du Comité de Gestion ;
- Messieurs les Membres du Corps académique et scientifique ;
- Mesdames et Messieurs les éminents Professeurs et Chefs des Travaux ;
- Mesdames et Messieurs, Distingués Invités;

C'est pour moi un réel plaisir et une grande joie d'être parmi vous, ce jour, pour célébrer le trentième anniversaire de l'Université Libre des Pays des Grands Lacs, « ULPGL » en sigle, qui fait la fierté non seulement de la République Démocratique du Congo, mais aussi de toute la Région des Grand-Lacs.

Qu'il me soit permis, avant toute chose, de rendre grâce à Dieu Tout-Puissant, Maître des temps et des circonstances, qui a protégé cette Institution pendant les moments difficiles qu'elle a connus autant que la province du Nord-Kivu qui l'héberge.

Ensuite, je rends des vibrants hommages si mérités à l'endroit de l'Artisan de la Paix, Son Excellence Joseph KABILA KABANGE, Président de la République Démocratique du Congo, pour tous les efforts qu'il ne cesse de déployer en vue du rétablissement de la paix dans la Région.

Il est également de mon devoir de jeter des fleurs au Corps Académique, Professeurs, Chefs de Travaux, Assistants, pour la Formation transmise durant trente ans à plusieurs générations, sans toutefois oublier tous les différents Partenaires qui ont accompagné jusqu'aujourd'hui cette Institution Universitaire dans l'accomplissement de sa mission.

Je voudrais aussi remercier tous les hauts responsables de l'Eglise Chrétienne au Congo, particulièrement à Son Excellence Monseigneur MARHINI BODHO qui incarne à plusieurs titres l'idéal poursuivi par cette institution.

Je voudrais, enfin, saluer la présence sur cette scène de tous les prestigieux invités qui s'ajoute à la dimension festive de la cérémonie.

Mesdames et Messieurs, Distingués Invités ;

Les professeurs tout comme ceux et celles qui collectionnent les diplômes savent pertinemment que les discours prononcés lors des cérémonies comme celle d'aujourd'hui sont d'une grande symbolique autant que la cérémonie elle-même.

Il y a dans l'histoire des institutions des événements marquants, qui constituent des moments forts de la vie collective, et qui méritent qu'on prenne le temps de célébrer. La célébration de 30 ans pour une institution universitaire est l'un de ces événements importants, à la fois pour chacune et chacun de nous. Car, au-delà de la joie - parfois mêlée de soulagement - que nous ressentons, des titres académiques viennent de nous être décernés, ce qui rappelle à tout le corps scientifique le pourquoi de l'existence d'une université à vocation à la fois chrétienne, professionnelle et scientifique.

Voilà pourquoi cet événement se déroule selon un rite rempli de symboles. Vous l'aurez, certes, remarqué, les professeurs et nous-mêmes lauréats sommes revêtus de la toge, signe de l'appartenance à une même communauté universitaire. **Nous ferons, pour notre part, ce qu'il faut pour que nous soyons toujours fiers de notre *alma mater* et que nous continuons à nous identifier à elle.**

Les œuvres d'esprit de tous ces chercheurs en faveur de l'Université ou de la communauté relèvent d'un projet ambitieux et exaltant : celui de mettre la connaissance savante et la foi au service de la société toute entière. C'est en effet l'essence même d'une institution universitaire à caractère professionnel et scientifique comme l'ULPGL que de mettre en relation la théorie et la pratique, aussi bien dans la foi, dans l'enseignement que dans la recherche. C'est là l'engagement que, depuis sa création, l'ULPGL s'efforce de tenir.

L'ULPGL mérite nos éloges et nos félicitations non pas parce qu'elle occupe un espace suffisamment grand, mais parce qu'elle a produit des fruits dont nous-mêmes. Il nous appartient donc de sauvegarder ce " Monument " afin de continuer à encadrer les générations futures et préparer les Cadres dont le pays a besoin.

Mesdames et Messieurs ;

"Les idées ne sont pas faites pour être pensées, mais vécues" disait André MALRAUX. L'histoire de l'Université Libre des Pays des Grands-Lacs aujourd'hui en est la preuve la plus éclatante.

En effet, l'honneur que nous fait aujourd'hui l'ULPGL, une institution scientifique justement respectée de par le monde, est certes un témoignage de reconnaissance et une distinction pour l'itinéraire d'une vie académique et pour ses réalisations

professionnelles. Mais je ne me hâte d'ajouter que ce mérite ne revient pas à ma seule personne. Beaucoup m'ont soutenu et me soutiennent. Ils sont si nombreux, les parents, les amis, les professeurs, les collègues chercheurs, mes collaborateurs et toute cette précieuse population de la province du Nord-Kivu. Bref, tout au long de ma carrière, plusieurs personnes, par leur encouragement, leur confiance, leur accompagnement, leur critique et même leur polémique m'ont permis de me perfectionner. C'est donc aussi en leur nom que je reçois l'honneur que vous me faites aujourd'hui en me décernant une des prestigieuses distinctions de la vie académique et scientifique.

L'hommage représenté par l'honneur, je le reçois symboliquement comme attribué à ma modeste personne, mais je crois c'est de mon devoir de reconnaissance de le dédier à mon tour à Son Excellence Monsieur le Président de la République pour ses efforts en faveur de la paix, à la population du Nord-Kivu pour son accompagnement et pour tous ces valeureux professeurs et enseignants.

Lorsque j'ai foulé mes pieds à l'ULPGL pour venir y parfaire mon cursus universitaire, j'avais aussitôt redécouvert le monde fascinant où le système éducatif est élitiste et fondé sur les valeurs universelles, où seuls avancent ceux qui méritent, ceux qui travaillent. J'ai aussitôt redécouvert ma culture, parce que je rêve toujours à ce voyage vers l'excellence dans toute humilité.

Mesdames et Messieurs ; c'est ici l'occasion de partager avec vous tous, quelques réflexions, en peu de temps, autour du sujet relatif au processus de démocratisation et de la décentralisation en RDC.

Je sais pertinemment bien qu'il est difficile d'aborder un sujet aussi vaste que celui-ci en si peu de temps, surtout qu'il est large aussi dans sa compréhension que dans son extension. Je sais aussi qu'ils sont nombreux ceux d'entre vous qui voudraient savoir si ces réflexions sont celles du Gouverneur parce que je le suis ou de Julien PALUKU KAHONGYA comme Chercheur intéressé. Je tiens à préciser que ce sujet rentre dans le cadre global de réflexions scientifiques même s'il m'est difficile d'ôter la casquette de Gouverneur de Province. C'est donc pour répondre à une des obligations d'un scientifique, celle de partager les réflexions avec la crème intellectuelle et avec toutes les couches de la population que je me livre à cet exercice.

Sans entrer en contradiction avec cette évidence, je voudrais d'emblée remercier les autorités académiques de l'ULPGL qui me donnent l'opportunité de partager mes réflexions avec les éminences grises et cette élite si diversifiée au sujet de cette grande problématique qu'est le processus de décentralisation dans notre pays.

Comme il s'agit d'une réflexion partagée comme leçon dispensée publiquement, je vais m'efforcer d'être beaucoup plus concis sans nécessairement porter ma casquette d'homme politique pour le bien des générations présentes.

Je voudrais faire un petit contour du contexte d'avènement de la démocratisation avec un clin d'œil critique sur notre système de décentralisation.

En effet, L'organisation territoriale, politique et administrative de la RDC a connu diverses reformes depuis 1960 sans apporter des solutions aux grandes préoccupations de la population. Déjà entre 1960 et 1965, on a assisté à la difficile naissance de la République, ce qui a poussé MOBUTU, alors colonel, à faire un coup d'Etat en 1965 pour, selon lui, mettre fin au chaos. 32 ans durant, le Président MOBUTU a installé un pouvoir sans partage, un pouvoir dictatorial jusqu'au point où un autre militaire comme lui déclencherà une guerre en 1996 pour le chasser du pouvoir en 1997. C'est fut surtout que le régime de Mobutu était déjà vieillissant ou déliquescant.

Pendant le règne de MOBUTU, des semblants d'élections étaient organisées mais dans un environnement hostile à l'émergence et à l'enracinement d'une véritable démocratie tant au sommet qu'à la base. L'arrivée de Mzee Laurent KABILA au pouvoir a été perçue comme porteur d'espoir mais de très courte durée car cet espoir s'est vite estompé avec la nouvelle guerre de 1998 suivi de son tragique assassinat en janvier 2001.

Et de 2001 à 2003, le pays a navigué dans une conflictualité jusqu'à la mise en place d'un gouvernement de transition avec un système unique à son genre, je veux parler du Système 1+4 dont la mission était de réunifier le pays, élaborer la constitution, organiser les élections. C'est ce qui fut fait en 2005 avec l'adoption d'une constitution issue de la belligérance et calquée sur un modèle grandement occidental par referendum, suivie des premières élections au niveau provincial et national.

La constitution du 18 février 2006 a été à la base des ajustements dans le mode de gestion de l'Etat Congolais sous le joug d'une forte centralisation. Elle a défini la décentralisation comme mode nouveau de gestion de la RDC en passant par la déconcentration. En réalité, il ne s'agit ni de la décentralisation ni de la déconcentration mais plutôt du régionalisme politique. Cela, toujours dans le souci de mettre une territoriale et une administration qui contribueraient efficacement au développement des entités de base.

Les Provinces comme entités régionalisées aux côtés des Entités Territoriales Décentralisées et des entités déconcentrées ont fonctionné tant bien que mal avec les institutions provinciales (des Gouvernements et Assemblées provinciales).

Vu ce qui précède, certaines dispositions constitutionnelles ont suscité espoir et d'autres une euphorie.

Au référendum comme à la promulgation de la Constitution en 2006, les articles ci-après ont été récités sur toutes les lèvres pour pousser la population à s'approprier ce qui devait plutôt être la Constitution des belligérants. Ici je vais évoquer les articles de la Constitution telle que modifiée à ce jour.

Il s'agit de:

- i. l'article 2 instituant les 26 provinces: tout le monde a cru que la solution pour le développement de la RDC passe par le découpage. Aujourd'hui, la question de l'installation des institutions provinciales dans les 15 nouvelles provinces suscite un grand débat. Les uns y voient une lueur d'espoir, les autres par contre prophétisent le début de leur malheur ;
- ii. l'article 3 conférant la qualité d'Entité Territoriale Décentralisée(ETD) aux villes, communes, secteurs et chefferies: la nécessité d'une gestion de proximité en vue de l'appropriation à la base du développement ;
- iii. l'article 123, al 1 qui dispose que la loi détermine les principes fondamentaux concernant la libre administration des provinces, des ETD, de leurs compétences et de leurs ressources;
- iv. l'article 171 qui dispose que les finances du pouvoir central et celles des provinces sont distinctes : on a cru à l'autonomie des provinces comme facteur de développement à la base ;
- v. l'article 175, al 2 qui institue la retenue à la source des 40% des recettes par les provinces: la question de 40% constituait la démarche innovante d'après guerre pour booster le développement ;
- vi. l'article 181 instituant la caisse nationale de péréquation pour financer des projets et programmes d'investissement public en vue de corriger quelques déséquilibres entre provinces et ETD;
- vii. les articles 195, 196, 197, 198, 199 et 200 en ce qu'ils organisent la gestion des provinces et la conférence des Gouverneurs;
- viii. les articles 202, 203 et 204 qui définissent les compétences exclusives et concurrentes: les attentes étaient nombreuses en ce que les provinces avaient désormais des matières pour lesquelles elles n'ont pas à demander l'aval de Kinshasa.

Je pouvais bien allonger la liste des articles ayant suscité attente, espoir ou même euphorie mais je me limite à ces 8 cas pour l'économie du temps.

Après avoir suscité tous ces espoirs, il y a lieu de se demander si réellement il y a espoir ou désespoir de la population après le référendum de 2005. Revenant sur le référendum, il y a également lieu de se demander si cette pratique est réellement participative et consciente ou alors politique et inconsciente.

Pour certains, le référendum est participative et consciente car le peuple vote en toute conscience. Pour d'autres, Le référendum est politique et inconsciente car c'est la classe politique qui pousse la population à voter sans que réellement celle-ci ne se rende compte du contenu du texte voté.

Ainsi, les constitutionnalistes se limitent aux résultats du vote du texte soumis au référendum sans être préoccupés si les votants connaissent bien le contenu du texte soumis au vote populaire. En République Démocratique du Congo, cela est aussi vécu car on peut être tenté de croire que cette réalité rattrape le peuple congolais qui se trouve être divisé au sujet de la mise en œuvre de certains articles de la Constitution qu'il a pourtant adopté par référendum.

C'est le cas de l'installation des nouvelles provinces: Par respect au résultat du référendum, l'installation des nouvelles provinces ne devait pas poser problème étant donné que c'est le peuple qui l'a voulu ainsi. Aujourd'hui, la même classe politique qui avait poussé le peuple au vote est la même qui pousse la population au refus de la mise en œuvre de cette disposition dans certains milieux. D'où la question « à quoi sert le référendum dans un pays accusant un taux d'analphabétisme avoisinant 70%? »

C'est aussi le cas des élections locales voulues ainsi par le constituant mais qui suscitent moult débats au sujet de leur organisation. Pour certains, les élections locales sont très coûteuses et inopportunes à l'heure où tout le monde attend les présidentielles. Pour d'autres, il faut y aller parce que nous l'avons voulu ainsi dans le souci de parachever l'architecture institutionnelle à tous les niveaux.

Tous ces débats se font comme si la Constitution n'existe pas, comme si le référendum n'a jamais eu lieu, comme si chaque jour nous devons imaginer un nouveau modèle de gouvernance de la République. Et la question qui reste posée est celle de savoir si le modèle de notre système de décentralisation répond réellement aux besoins exprimés par le peuple.

En effet, si la décentralisation se présente comme une évidence généralisée dans la plupart des régions du globe, le terme recouvre des réalités politiques, administratives et juridiques multiples, qui façonnent des appareils d'action publique, des systèmes territoriaux et des configurations démocratiques très diverses. La tendance générale est de faire le copier-coller de ce qui se passe ailleurs

surtout en Europe et aux USA pour concevoir les modèles de décentralisation ou de gouvernance chez nous. Mais c'est qu'on ne sait pas copier et coller chez nous c'est l'histoire de l'Europe et des USA.

Pour ne prendre que ces quelques exemples, la révolution française a eu lieu en 1789, mais la femme française n'a commencé à voter en qu'en 1945 soit 156 ans après. Aussi pour la même France, on a gardé un mandat présidentiel de 7 ans jusqu'en 2002 avec Jacques CHIRAC soit 213 ans après la révolution. Aux USA, Franklin ROOSEVELT, le 32^{ème} Président des États-Unis a fait 3 mandats présidentiels car élu respectivement en 1932, en 1936, en 1940 avant d'être succédé par son Vice-Président TRUMAN à la suite du décès intervenu le 12 avril 1945. Et pourtant les USA sont indépendants depuis 1776, soit 169 ans avant. Ces quelques exemples montrent que les pays aujourd'hui dits développés sont passés par plusieurs tâtonnements avant d'être stabilisés, ce que semble ignorer la classe politique congolaise.

Voilà pourquoi à mon humble avis, la question de gouvernance du pays doit être pensée et repensée et suivre les évolutions au fil de temps. Pour le cas de la RDC, je pense que le modèle de décentralisation devrait aussi être remis en cause car de 2006 à nos jours, des espoirs suscités par les réformes n'ont rien produit jusqu'à ce jour. A suivre de très près la configuration actuelle, il ne faudra pas attendre ni 156 ans comme les français ni 169 ans comme les américains pour envisager des réformes. Il faut le faire maintenant et vite, mais méthodiquement.

Pour ma part, je propose qu'il y ait, avec déjà les 26 provinces, seulement deux niveaux de pouvoir: le niveau central et le niveau provincial. Le niveau provincial gérerait à son tour deux niveaux : la ville et le territoire à reconnaître comme seules Entités Territoriales Décentralisées (ETD). Pour ce faire, il faudrait ôter aux communes le statut d'Entité Territoriale Décentralisée (ETD) pour ne rester qu'avec la ville comme seule Entité Territoriale Décentralisée (ETD). Les actuelles communes deviendraient des simples entités d'exécution des programmes de la ville. De même, dans les milieux ruraux, on élèverait les territoires comme ETD en retirant la qualité d'ETD aux chefferies et Secteurs qui deviendraient alors des entités d'exécution des programmes de développement des Administrateurs du Territoires.

Cette réforme donnerait à la République seulement 145 territoires convertis en Entités Territoriales Décentralisées en lieu et place de 1435 ETD que propose l'architecture actuelle. Avec cette réforme administrative, la Constitution devrait être refondue non dans ses dispositions intangibles mais dans celles qui ont suscité inutilement des espoirs pour un peuple qui a adopté un texte confectionné par les seigneurs de guerre.

Maintenant que nous avons des élus, ne pouvons-nous pas réclamer la constitution élaborée par nos élus?

En conclusion, notre système actuel de décentralisation est à mon humble avis à repenser en tirant des leçons sur les tâtonnements jusque là enregistrés. Ce système serait acceptable si la RDC avait un budget en ressources propres situé entre 20 et 30 milliards de dollars américains.

Mais aussi, il est vrai que les élections tenues jusqu'ici ont suscité beaucoup d'espoirs pour le peuple depuis 2006. Neuf ans après, que reste-t-il de tous ces espoirs nés à la suite de ce premier exercice démocratique depuis 1960 ? A qui la faute, si les attentes du peuple n'ont pas été rencontrées par les élus ? Est-ce la faute à la population ? Est-ce la faute aux élus ? Est-ce une malédiction ou un mauvais sort jeté sur la République Démocratique du Congo en général et le Nord-Kivu en particulier ? Voilà autant d'interrogations qui alimentent les conversations aussi bien dans les salons politiques que dans les auditoriums.

Si la faute est à la population pour avoir mal élu, faudra-t-il alors avoir quel type de population avec quels yeux pour bien voir les méritants ? Si la faute est aux élus, où sont alors les oiseaux rares dans ce pays pour rencontrer les attentes du peuple ? Si c'est un mauvais sort, où sont alors partis les pasteurs et hommes de Dieu pour chasser les démons de tout bord ?

Pour terminer, je saisis cette occasion pour interpeller les intellectuels congolais pour qu'ils s'efforcent de trouver des réponses aux interrogations du peuple qui voit le développement tarder à venir, aux inquiétudes de la population qui voit sa misère toujours croissante.

Comment les autres pays à travers le monde sont-ils sortis de la précarité ? Comment ont-ils identifié leurs problèmes ? Comment ces pays ont-ils défini leurs stratégies de développement ? Les élections dans ces pays ont-ils été le premier facteur de leur développement ?

C'est à nous tous que reviennent la responsabilité et l'honneur d'achever ce que nous avons à peine entamé. C'est à nous donc de proposer davantage de solutions durables.

Le débat est ouvert et il n'est pas seulement mien car je ne suis pas le seul à y apporter des réponses.

Merci d'approfondir la réflexion.

Honorable Julien PALUKU KAHONGYA

= :Docteur Honoris Causa :=